

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Mardi 26 mars 2013

Présents: Line Baldet, Maryse Bernadac, Jean-Louis Brun, Colette Dancygier, Christine Journoud, Jean-Pierre Larue, Jean Marchal, Angéla Muratet, Jean-Pierre Ornano, Jean-Luc Pamelard, Brigitte Puigerolles, Marie Randon, Danielle Schilling, Marie-Louise Sete, Micheline Telmon.

Excusés: Colette Bréhat, Christine Viallat.

Invités : Marie-France Rico, Michel Rico.

1- Approbation des procès-verbaux des CA du 20/11 et du 11/12/2012

Ces procès-verbaux sont adoptés sans modification à l'unanimité.

2- Immatriculation tourisme : la convention (M.F. Rico, JP Larue)

La convention liant la FFRS et l'Amucs et permettant de bénéficier de l'immatriculation tourisme de la FFRS a été signée, une copie a été envoyée à tous les membres du CA. Il faut en retenir:

- Notre référent, intermédiaire FFRS/AMUCS, est M.F. Rico
- Nos documents doivent indiquer que l'Amucs bénéficie de l'immatriculation tourisme de la FFRS
- Les responsables des escapades doivent, avec le référent, élaborer une "Notice d'information préalable" et la diffuser avant les inscriptions.
- L'inscription se fait sous la forme d'un "Contrat de vente" en 2 exemplaires.

En application : La FFRS a donné son accord pour l'escapade pédestre en Corse, la liste des participants a été arrêtée et les contrats sont signés. Pour l'escapade dans les Albères, l'accord n'est pas encore arrivé, la notice d'information ne sera distribuée qu'après cet accord.

Le Coders a envoyé une note de la DGCIS précisant la notion de voyages exceptionnels (anniversaire, formation ..) mais pas son nombre.

Pour l'escapade touristique de Nice, n'entrant pas dans le champs de la convention, le prix proposé par une agence est équivalent à celui obtenu par la responsable dans le cadre d'un voyage exceptionnel (30ème anniversaire) avec un nombre de 40 participants et il n'y a que 30 inscrits. Ce faible effectif souligne la concurrence entre "Voyages" et "Escapades" car le budget voyages des amucsiens est limité.

3- Communication : Plan, plaquette (JL Brun, JP Larue)

Le CA a abordé plusieurs fois le problème de la communication, deux membres du CA ont participé à une formation organisée par la mairie de Montpellier.

Il faut que l'Amucs élabore un "Plan de communication" définissant les cibles, les moyens à mettre en œuvre pour nous faire connaître ... et finalise le projet de plaquette de JL Brun.

Il est proposé de créer une "Commission communication" pilotée par JL Brun. Le CA donne son accord.

Les volontaires sont (liste non limitative) : L. Baldet, JL Brun, JP Larue, B Puigerolles, Ch Viallat sera contactée*.



4- Fête de l'Amucs : (JL Brun)

Elle a lieu le Mardi 18 juin, l'information est passée par e-mail et par les cahiers.

Les inscriptions (accompagnées du chèque de 50 euros et du N° Amucs) seront prises à la permanence, dans les cars et par correspondance à l'adresse de la place Pétrarque.

Elle se déroulera :

- Accueil au Mas Cacharel (café, thé)
 - Visite d'une manade, ferrade (en remorque mais possibilité de quelques places en 4X4)
 - Déjeuner avec animation à la "Table des Baumelles" aux Stes Marie
 - Promenade en bateau sur le petit Rhône
- Retour vers 19h.

5- Voyage à l'étranger 2014 : (L Baldet)

Un voyage en Crète et à Santorin se précise. Au départ de Marseille pour 8 jours (jeudi à jeudi) le prix serait de 1737€ , révisable. Il aurait lieu fin mai, début juin 2014.

6- Inscriptions : (JP Larue)

Les dates proposées sont du Lundi 16(réservé au bridge) au vendredi 20 , le lundi 23 et mardi 24 septembre dans la salle Pétrarque si possible.

Les bulletins seront modifiés : N° de portable, ajout de l'activité "Exposition et musées"

Le retour des cours de bridge sera décidé avant la fin juin.

JL Brun propose une nouvelle disposition du bulletin.

7- Date de l'Assemblée générale :

Elle est fixée au vendredi 18 octobre à 15h à Grammont.

Traiteur Parguel : L Baldet

Boissons : JL Brun , J Marchal, R Pauzes (punch)

8- Date du prochain conseil :

Elle est fixée au mardi 11 juin à 9h30; salle Don Bosco.

9- Questions diverses:

- Permanences du 3ème trimestre : le tableau a été remplie par les membres du CA et le secrétaire les remercie de leur collaboration

- Remboursement des sorties culturelles après un desistement : (D Schilling)

Certains amuciens ne comprennent pas que le remboursement ne soit pas total et immédiat après un désistement tardif. Il est proposé un texte de rappel mais cette procédure figure dans le Règlement intérieur, elle a été précisée lors de l'AG du 19/10/2012 dont le Compte-rendu a été diffusé à tous les membres de l'Amucs (e-mail ou courrier papier).



- Statistiques d'inscription : (D Schilling)

Il est demandé de compléter ces statistiques par des statistiques de participation concernant les Expositions, les STC et les Voyages.

-Acquisition de GPS : (M Bernadac)

Le groupe des animateurs de randonnées organise une formation GPS et il serait utile d'équiper 4 ou 5 animateurs du même GPS. Un budget pour l'acquisition de 4 GPS (env. 1000 €) est accepté.

- Bridge : (M Telmon)

Les bridgeurs souhaitent acquérir 2 tables pour une somme de 300€. Accepté.

- Impression de la plaquette : (JL Brun)

Pour l'impression en quadrichromie de 6000 plaquettes le devis est de 710 € H.T..
Le CA donne son accord.

- Lettre Pi :

Le rendez-vous pour l'élaboration de la lettre Pi de juin est le jeudi 13 juin à 10h chez JP Ornano.

La séance est levée à 12h.

Le secrétaire

JP Larue

*Ch. Viallat a accepté de participer à la commission